

# **CONCOURS:THÈME ET LOGO pour le 150e de Buckland**

## **LE LANCEMENT**

Pour donner le ton au 150e , le CCF-150 lance son concours *Un thème et un logo* par l'intermédiaire du *Vent du Sud* de juin 2003. Toute la population de Buckland de même que ses anciens résidents étaient invités à participer.

Les membres du CCF-150 étaient à la recherche d'un thème court et significatif pour le bon lien entre notre passé et notre avenir. Pas nécessairement facile à condenser en peu de mots, mais nous étions convaincus que l'imagination et le talent des participants feraient le reste. L'originalité de notre thème sera un élément important de mobilisation, tout en étant accrocheur et facile à retenir. Pour ce qui est du logo, il se devait de refléter l'image de ce que nous sommes collectivement. C'était une bonne commande.

Il était raisonnable d'être optimiste sachant bien que l'inspiration des gens de Buckland nous donnerait des lignes et des symboles qui nous représentent. Il fallait s'attendre à des logos ayant un caractère plutôt classique pendant que d'autres dégageraient un modernisme de bon aloi. Il était tout aussi certain que nous recevions des thèmes bien tournés avec des figures de style approprié.

Idéalement, le CCF-150 souhaitait un thème intégré à un logo pour un meilleur impact sur la promotion de notre 150e. Laurent Nolet et Rosaline Fontaine ont accepté d'administrer le concours.

## **LES OBJECTIFS**

### **Un thème :**

- Court et original de type slogan
- Significatif et accrocheur
- Qui favorise la mobilisation des gens
- Qui exprime la solidarité
- Qui invite à de grandes retrouvailles

### **Un logo :**

- Symbole de nos origines
- Vision de notre avenir
- Classique ou moderne
- Un élément de visibilité pour Buckland

### **Utilisation :**

- Sur l'ensemble de nos véhicules de communication
- Sur divers articles promotionnels

- Pour maximiser l'impact du 150e
- Pour ajouter à l'image de la Municipalité

## **LA RÉGLEMENTATION**

À titre d'information voici un résumé des principaux points de règlements qui régissaient le concours.

- Concours ouvert à toutes les personnes résidant à Buckland ou ayant déjà résidé, à l'exclusion des membres du jury
- Il y avait trois (3) catégories de participation
  1. Présentation d'un thème
  2. Présentation d'un logo
  3. Présentation d'un thème et d'un logo intégré
- Détails sur le format des œuvres et leur justification
- Maximum de trois (3) œuvres par participant
- Détails sur la technique de remise des œuvres
- Date limite de l'inscription : le 15 septembre 2003
- Le jury était formé de cinq (5) personnes
  1. Qui étaient désignées par le CCF-150
  2. Qui établissaient les critères d'évaluation des œuvres
  3. Dont les décisions étaient sans appel
- Un prix de cinquante dollars (50\$) remis aux gagnants de chaque catégorie de même que quatre (4) prix de vingt-cinq dollars (25\$) décernés au hasard parmi les participants
- Toutes les œuvres soumises deviennent la propriété exclusive du CCF-150 qui pourra les utiliser, les adapter selon ses besoins et en relation avec ses objectifs.

## **LES RÉSULTATS**

L'objectif de base était de recueillir un minimum de cinquante (50) inscriptions à notre concours. Le départ fut lent, mais l'été a permis aux artistes et aux poètes de mûrir leurs œuvres et les fruits sont des plus intéressants.

Soixante-dix-neuf (79) œuvres ont été reçues dont une cinquantaine en provenance de l'école *Bon Vent* . Les soixante douze (72) participants s'étaient inscrits dans les trois catégories selon la répartition suivante : treize (13) thèmes, quarante (40) logos, et vingt-six (26) logos et thèmes.

Les cinq (5) juges ont procédé à l'évaluation le 20 septembre 2003. L'ensemble de l'évaluation s'est fait à partir des critères suivants : originalité, justification, respect des objectifs, impact et impression générale. La première étape fut de déterminer à vue dix (10) semi-finalistes pour chacune des catégories éligibles au concours. Les résultats de chacun proviennent de l'application des critères à une grille d'évaluation.

Dans le cadre du déroulement de *La Poule aux œufs d'Or* organisée par les Chevaliers de Colomb de Buckland le 11 octobre 2003, l'assistance a pu admirer toutes les œuvres de nos trente (30) semi-finalistes. Tout ceci se passait durant les intermissions. En plus de prendre connaissance des résultats attribués aux candidats par les juges, les visiteurs et les visiteuses de l'exposition ont été invités à nous faire connaître leurs coups de cœur. Des bulletins de vote étaient disponibles pour ceux et celles qui désiraient se prononcer. Soixante-seize (76) personnes se sont exprimées et la compilation des résultats correspond bien à l'évaluation faite par les juges.

Voici donc les récipiendaires selon les trois catégories de participation.

1. Thème et Logo : Laurette Carrier
2. Logo : Marie-France Therrien
3. Thème : Rosalie Nolet

## **LE DÉVOILEMENT**

Dans une démarche subséquente, le CCF-150 a présenté les œuvres des semi-finalistes et des gagnantes à deux firmes de la région, spécialistes en graphisme et en marketing afin qu'elles nous fassent des propositions s'en inspirant.

Les premières propositions reçues ne correspondaient pas vraiment aux attentes du CCF-150. Cependant, l'approche de Plaques 2000 Inc., nous a agréablement impressionnés. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle cette entreprise a été retenue pour extraire les principaux éléments composants les œuvres de nos participants. Après analyse, elle nous a proposé un agencement épuré et stylisé ou nous retrouvons, vous vous en doutez bien, un chevreuil, une église, une montagne, une forêt et une rivière descendant de la montagne et serpentant les champs. Nous avons été agréablement surpris par l'image que cela dégageait de par les couleurs choisies avec leur trame et leur combinaison.

Ces trois couleurs, le vert, le bleu et le noir; en plus de mettre en évidence la dignité, la vivacité et l'unité qui caractérisent notre communauté, permettent une grande pureté des lignes de notre logo. Elles assurent aussi de beaux contrastes à la fois pour attirer et retenir l'attention. Ce seront là les couleurs de Buckland pour les prochaines années, et ce même au-delà de 2007. Les gens de Buckland ainsi que ceux qui en sont originaires, les porteront sûrement avec fierté.

Pour le choix du thème, l'exercice fut plus facile. Celui présenté par Mme Laurette Carrier correspondait vraiment aux objectifs énoncés lors du lancement du concours.

***Un vent de souvenir...  
Au cœur de notre présent***

Évocateur de l'importance que l'on accorde collectivement à notre histoire n'est-ce pas ? De plus avec en sourdine notre célèbre vent du sud, caractéristique qui, nous n'en serions pas surpris, répandra partout notre fierté et notre allégresse.

L'agencement combiné du thème et du logo choisi par le CCF-150 est à la fois simple et original. Il permettra, nous l'espérons, d'obtenir un maximum d'impact visuel et promotionnel pour notre 150e. Notre *thème et logo* officiel fut donc dévoilé à la population dans le cadre d'une grande soirée animée par le CCF-150 et les CS, tenue le 25 septembre 2004 au Centre communautaire.

Comme une image vaut mille mots, la voici.





# INSCRIPTION CONCOURS

## RÈGLEMENTS

- Le concours est ouvert à toutes les personnes résidant actuellement ou ayant déjà résidé à Buckland.
- La chanson présentée devra avoir un minimum de trois couplets et un maximum de sept accompagnés d'un refrain.
- La présentation de la chanson devra se faire sur une feuille 8½ X 11, manuscrite ou dactylographiée.
- Concernant la musique, celle-ci peut-être une composition originale ou une musique existante et entraînante facile à fredonner.
- Il est possible de faire alliance, c'est à dire, une personne ou un groupe compose la chanson et l'autre intègre la musique.
- Remettre votre participation avec la fiche d'inscription prévue à cet effet, au bureau municipal ou à l'un ou l'autre des membres du Comité Central des Fêtes du 150e (CCF-150) de Buckland avant le 30 septembre 2005.
- Toutes les oeuvres dès que soumises deviendront la propriété exclusive du CCF-150 qui pourra les utiliser comme bon lui semble.
- Le jury sera désigné par le CCF-150 et ses décisions seront sans appel.
- Un prix de cent (100\$) dollars sera remis à l'auteur de la chanson gagnante. De plus, six prix de participation de vingt cinq (25\$) dollars seront remis au hasard parmi tous les participants.

**Note:** Nous espérons recevoir des oeuvres de qualité variée dans les styles d'écriture et les genres musicaux. Participants et participantes à vous de surprendre.